Rapport d'activité

Juillet 2022 Juillet 2023







Sommaire

1. Nos adhérents

- o Bienvenue aux nouvelles collectivités adhérentes
- o Portraits culturels des collectivités adhérentes

2. La FNCC à l'initiative : organiser, fédérer, proposer des sujets de réflexion, susciter le débat, interpeller...

- o Les Journées d'Avignon 2022
- o Le Salon des maires et des collectivités locales 2022
- o Les Biennales internationales du spectacle de Nantes 2023

3. La FNCC dans les territoires au plus près des élu.e.s

- o A Chalon-sur-Saône, à l'occasion du Festival Chalon dans la rue
- Au Festival international des arts de Bordeaux
- o A Marseille pour la Biennale internationale des arts du cirque
- o Au Printemps de Bourges
- o Accueillie par la Région Sud, pendant le Festival de Cannes
- A Douai au cœur du Festival international du grand reportage d'actualité et du documentaire de société

4. La FNCC engagée au sein des instances de concertation : co-construire les politiques culturelles

- o Conseil national des territoires pour la Culture
- o Conseils locaux des territoires pour la Culture
- o Comités régionaux des professions du spectacle

5. La FNCC mobilisée sur plusieurs sujets d'actualité

- o Festivals et Jeux olympiques et paralympiques 2024
- o Patrimoine, transition énergétique et urgence climatique
- o Conservatoire, écoles de musique, danse, théâtre : réactualisation du SNOP
- o Quel avenir pour la salle de cinéma?
- o Gestion sonore des festivals en plein air
- o Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques

6. Participations, interventions, auditions...

- Sièges et représentations
- o Participations et interventions
- o Auditions et rendez-vous

7. Publication, ressource, veille, communication, presse...

- Site internet
- o Culture à vif
- o Réseaux sociaux
- o Communiqués
- o La FNCC dans la presse

8. La FNCC, Centre de formation agréé pour les élu.e.s

- o Séminaires des adhérents
- Sessions de formation

Les adhérents de la FNCC

Des collectivités territoriales de toutes natures, sur l'ensemble du territoire français métropolitain et outre-mer



460 adhérents
411 communes
21 intercommunalités
5 métropoles
16 départements
7 régions

Depuis les élections de mars 2020 à aujourd'hui, 155 collectivités, de toutes tailles et de toutes les régions, ont adhéré à la FNCC, 56 collectivités ont démissionné.

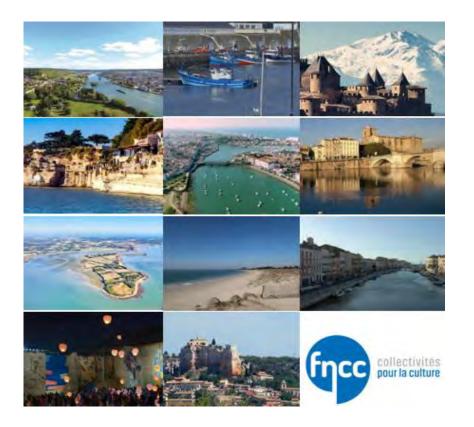
> En 2020 : 44 nouvelles adhésions - 12 démissions En 2021 : 65 nouvelles adhésions - 21 démissions En 2022 : 29 nouvelles adhésions - 15 démissions

Au 1er juillet 2023 : 17 nouvelles adhésions - 8 démissions

Les collectivités adhérentes *sont* la FNCC : sa visibilité, sa légitimité à porter la parole des territoires dans leur diversité et leur pluralisme politique.

Bienvenue aux nouvelles collectivités adhérentes depuis la dernière Assemblée générale

Baulon, en Ille- et-Vilaine (Bretagne); Chambéry, en Savoie (Auvergne-Rhône-Alpes); Communauté d'agglomération du Grand Verdun, dans la Meuse (Grand-Est) ; Communauté d'agglomération Seine Normandie Agglomération, dans l'Eure (Normandie) ; Concarneau Cornouaille Agglomération, dans le Finistère (Bretagne); Communauté de communes du Plateau Picard, dans l'Oise (Hauts-de-France); Conseil départemental de l'Aude (Occitanie) ; Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, dans le Morbihan (Bretagne); Le Trait, en Seine Maritime (Normandie); Meschers sur Gironde, en Charente-Maritime (Nouvelle-Aquitaine); Métropole d'Aix-Marseille-Provence, dans les Bouches du Rhône (Région Sud) ; Orvault, en Loire-Atlantique (Pays de la Loire); Pays de Saint-Gilles-Croix de Vie Agglomération, en Vendée (Pays de la Loire); Romans-sur-Isère, dans la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes); Saint-Armel, dans le Morbihan (Bretagne); Saint-Gildas de Rhuys, dans le Morbihan (Bretagne); Sète, dans l'Hérault (Occitanie); Villars-Fontaine, en Côte d'Or (Bourgogne-France-Comté); Vitrolles, dans les Bouches du Rhône (Région Sud).



La FNCC met à l'honneur ses adhérents via des portraits culturels

Publiés sur le site internet de la FNCC

Saint-Marcel-lès-Valence. Petite ville de la Drôme de 6 300 habitants, Saint-Marcel-lès-Valence s'anime tout au long de l'année avec de nombreux festivals et événements culturels : jeune public, humour, claquettes, rock alternatif, orchestre d'harmonie, films d'animation... Patrick Zani, maire-adjoint à la culture, décrit une politique culturelle s'appuyant sur une "Commission culture extra-municipale", en partenariat notamment avec l'association "Renaissance Musique & Théâtre", pour construire une saison culturelle centrée sur le spectacle jeune public (photo : Concert de musiques du monde dans les rues de Saint-Marcel-lès-Valence). Sur le site.



Sète. Ville de Paul Valéry, de Manitas de Plata, de Georges Brassens... Sète (44 000 habitants) se définit comme une "ville culturelle de caractère". Riche de traditions vivaces et de nombreuses structures culturelles (*photo : Théâtre de la Mer*), la Ville s'est engagée aux côtés de Montpellier dans une candidature de territoire au titre de Capitale européenne de la culture. Jeanne Corporon-Delpont, maire-adjointe à la culture, décrit un dynamisme culturel et créatif en plein essor qui accorde notamment une place particulière au cinéma. <u>Sur le site.</u>



Région Centre-Val de Loire. La région Centre-Val de Loire n'a pas été concernée par la réforme de fusion des Régions, ce qui a contribué à assurer une certaine continuité des politiques culturelles dont témoigne notamment le grand nombre de ses partenariats avec les intercommunalités et les Départements. Delphine Benassy, vice-présidente déléguée à la culture et à la coopération internationale, décrit les principaux axes d'une politique culturelle fondée sur la feuille de route "Culture(s) en partage", inspirée des droits culturels et adoptée en 2022 (photo : Cathédrale d'Orléans, Festival Hop Pop Hop, dédié à l'émergence musicale – ©Anthony Kwan Chung). Sur le site.



Arles. La "capitale de la Camargue", dont les 52 000 habitants sont répartis sur un archipel de villages et lieux dits, est la plus grande commune de France. Dans ce territoire atypique à la forte richesse culturelle, le rôle de la délégation à la culture relève d'une fonction vitale et transversale. Claire de Causans, maire-adjointe à la culture et à la vie associative, et vice-présidente de la FNCC, dit sa passion d'être au service de la cité et de sa population, en particulier des jeunes, avec une politique d'éducation artistique et culturelle volontariste et une attention à leur offrir sur place des formations aux métiers des arts et de la culture (photo : Spectacle au Théâtre antique d'Arles ©Hervé Hôte/agence caméléon/ville d'Arles). Sur le site.



Saint-Genis-Pouilly. Ville frontalière de la Suisse, dans le Pays de Gex (Ain), Saint-Genis-Pouilly compte plus de 14 000 habitants et une centaine de nationalités. La commune développe des liens étroits avec le Grand Genève, notamment dans le cadre du Pôle métropolitain du Genevois français. Gilles Catherin, maire-adjoint à la culture mais aussi à l'aménagement du territoire et au cadre de vie, décrit une politique fondée sur la création de lien et de partage entre les citoyens, entre les structures, entre les cultures, entre les communes du territoire et entre la France et la Suisse (photo: Danse devant la mairie par les élèves du lycée de Saint-Genis-Pouilly). Sur le site.

Beaumont-sur-Oise. Située à la frontière des régions Ile-de-France et Hauts-de-France, Beaumont (10 000 habitants) rayonne sur un vaste bassin de vie rural pour lequel la Ville porte d'importantes charges de centralité. Cette cité au riche patrimoine – la ville a fêté son millénaire en 2022 – est aussi confrontée à quelques tensions entre quartiers. Marlène Herlem, maire-adjointe à la culture et au patrimoine, décrit une politique culturelle au double objectif d'apaisement et de rayonnement (photo : concert dans les rue du centre-ville). Sur le site.

Albigny-sur-Saône. La commune de 3 000 habitants fait partie de la Métropole de Lyon. Mais le bassin de vie dans lequel s'inscrivent les choix politiques de la municipalité est celui de dix-sept communes du territoire de Val-de-Saône. Maryline Saint-Cyr, maire-adjointe déléguée à la vie associative, à la culture et au sport, et conseillère métropolitaine, a initié avec d'autres élus du territoire la mise en place d'un groupe de travail réunissant tous les maire-adjoints à la culture du Val-de-Saône pour construire collectivement un "projet culturel de territoire" (photo : cinéma en plein air ©Albigny-sur-Saône). Sur le site.

Clohars-Carnoët. Commune du Finistère, Clohars-Carnoët compte 4 600 habitants, une population qui triple pendant la période estivale. Terre de culture mais aussi de sport qu'anime une dense vie associative, la Ville programme une saison culturelle variée. Anne Maréchal, 1re adjointe déléguée à la culture, au patrimoine et à la vie associative, décrit les principales orientations du projet culturel de Clohars-Carnoët à partir de cette conviction : « La culture est ce que nous sommes » (photo © Clohars-Carnoët). Sur le site.

Biganos. "Porte d'entrée" du Bassin d'Arcachon, Biganos (11 000 habitants) est un territoire de forte attractivité, riche d'une identité et d'un dynamisme économique et culturel propres. La municipalité a entrepris une refonte de ses politiques culturelles, dans le sillage des droits culturels et de la participation citoyenne (*photo : Fête de la ruralité*). La maire-adjointe à la culture, Bérangère Hérissé, en expose les principales orientations et la grande ambition culturelle de la Ville : la construction d'ici 2026 d'un lieu de vie participatif regroupant plusieurs services et équipements dont une bibliothèque "tiers-lieu" qui en constitue le projet-phare. <u>Sur le site.</u>











Département de Loire-Atlantique. Territoire riche en acteurs et structures culturelles très diverses dans tous les champs artistiques et patrimoniaux, le département de Loire-Atlantique se partage entre la Vallée de la Loire au fort rayonnement touristique et, au nord comme au sud, des territoires ruraux. Dominique Poirout, vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine, développe des politiques culturelles de solidarité, notamment au travers des "projets culturels de territoires" – une démarche partenariale d'accompagnement par le conseil départemental des intercommunalités et des communes (photo : "Pulse", spectacle de cirque de la Cie Kia au Domaine de la Garenne ©Paul Pascal/Département de Loire-Atlantique). Sur le site.

Falaise. Ville de naissance de Guillaume Le Conquérant, Falaise (8 000 habitants) est riche de nombreuses ressources culturelles, fruits d'une succession de municipalités attentives au développement économique et touristique. C'est aujourd'hui à l'attention de ses habitants, à leur rythme de vie que s'attelle la nouvelle équipe (photo : festival d'arts de la rue Les Faltaisies). Cécile Le Vaguerèse-Marie, maire-adjointe à la politique culturelle, décrit les principaux enjeux d'un mandat placé sous le signe du respect des droits culturels. <u>Sur le site.</u>

Malakoff. Ville de la Petite Couronne parisienne de 30 000 habitants, Malakoff réunit un grand nombre de ressources et d'équipements culturels sur un très petit territoire. L'équipe municipale s'est dotée de quatre délégations culturelles – culture scientifique, lecture publique, mémoire ainsi que patrimoine et éducation populaire – orchestrées par la délégation aux politiques culturelles et sportives. Description par son élu, Jean-Michel Poullé, d'une orientation qui fait de la transversalité des enjeux culturels le fer de lance de son action (photo : "Lisez l'été" – Lecture Publique ©Séverine Fernandes). Sur le site.

Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie. Issue d'une longue concertation tradition entre communes, Communauté d'agglomération Lisieux-Normandie (Calvados) réunit cing intercommunalités regroupant elles-mêmes plusieurs "communes nouvelles" (74 000 habitants). Jocelyne Benoist, vice-présidente à la culture, revient sur la construction du schéma culturel de territoire (photo : salle de spectacle La Loco à Mézidon Vallée d'Auge), issu d'une démarche participative, qui fait de l'action de proximité et en transversalité les axes principaux de la politique culturelle sur ce territoire rural labellisé "100% EAC". Sur le site.

Le Kremlin-Bicêtre. Avec 26 000 habitants, cette commune de la Petite Couronne parisienne se caractérise par une extrême densité de population. Anissa Azzoug, maire-adjointe déléguée à la culture, à l'égalité et aux droits des femmes, décrit une politique volontariste de démocratisation culturelle dont l'un des vecteurs majeurs est l'action hors les murs (*photo : festival d'été Arts' Dentes du Kremlin-Bicêtre* – ©*Alex Bonnemaison*), que ce soit celle de la médiathèque, du théâtre ou du conservatoire, ou encore via le développement du street art. <u>Sur le site.</u>











La FNCC à l'initiative :

organiser, fédérer, proposer des sujets de réflexion, susciter le débat, interpeller...

Retour sur des temps forts

Les Journées d'Avignon 2022 Le Salon des maires 2022 Les BIS de Nantes 2023



Les Journées d'Avignon de la FNCC 2022

Assemblée générale à l'Hôtel de Ville d'Avignon

A l'invitation de la maire, Cécile Helle, l'Assemblée générale s'est tenue le 15 juillet à l'Hôtel de Ville d'Avignon. L'Assemblée a entériné les conditions budgétaires de l'exercice 2021-2022 et souligné le dynamisme des adhésions, la pertinence des formations et la bonne réactivité de la Fédération face aux impacts de la crise sanitaire mais aussi face à deux drames qui ont conduit de nombreux artistes à l'exil: la prise du pouvoir par les Talibans en Afghanistan et l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans son "rapport moral", le président s'est tout particulièrement félicité du travail collectif autour de la rédaction du Manifeste de la FNCC, réalisé à l'occasion de l'élection présidentielle 2022. (Rapport d'activité juillet 2021-2022)



Intervention de la ministre de la Culture à l'Assemblée générale

Nommée en mai, la ministre de la Culture a accepté l'invitation de la FNCC à participer à son Assemblée générale. Accompagnée de plusieurs membres de son cabinet, Rima Abdul-Malak a dit son attachement « au partenariat particulier » entre son ministère et la FNCC, appelé de ses vœux un renforcement du « pacte entre l'Etat et les collectivités » et dressé la liste des "défis" à venir : le retour des publics dans les lieux culturels, la souveraineté face au numérique et dans le numérique, les enjeux environnementaux, l'égalité femme/homme... Synthèse



Séminaire des adhérents sur la lecture publique

Le séminaire des adhérents organisé à la suite de l'Assemblée générale avait pour thème "La lecture publique, outil essentiel de la décentralisation culturelle". Avec des interventions de la sénatrice Sylvie Robert, auteure de la loi "Bibliothèques", et de Nicolas Georges, directeur chargé du livre et de la lecture au ministère. Synthèse

Le Guide "Bibliothèques territoriales, dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus" a été présenté et distribué à l'occasion de ce séminaire. Consulter en ligne



Rencontre avec l'Association nationale des DRAC

L'Assemblée générale s'est clôturée par une rencontre avec l'Association nationale des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC). Ces temps d'échange s'avèrent d'autant plus nécessaires que les Conseils locaux des territoires pour la culture (CLTC) sont devenus un outil stable de dialogue entre les collectivités et avec les DRAC. Synthèse



Rencontre publique sur la décentralisation

En collaboration avec la revue *Nectart*, la FNCC a organisé un débat à la fois d'histoire et d'avenir, intitulé "De 1982 à 2022 : la décentralisation contre vents et marées". Il réunissait deux vice-présidents de la FNCC – Alexie Lorca et Fabien Le Guernevé, maire-adjoints respectivement de Montreuil et de Vannes –, la directrice de la DRAC Nouvelle-Aquitaine Maylis Descazeaux et le chercheur Philippe Teillet. Faut-il davantage de transferts ou une autre relation entre les collectivités et l'Etat ? Echange sur un thème au cœur du manifeste de la FNCC. Synthèse.



Le titre du débat interpellait : "Y a-t-il encore une place pour la culture populaire ?" Les politiques et institutions culturelles n'ont-elles pas perdu le lien avec beaucoup de nos concitoyens? Si chacune et chacun en convient, les solutions envisagées s'avèrent diverses : sortir d'un certain entre-soi par la formation, travailler davantage sur l'accueil, multiplier les processus de médiation, mieux dialoguer avec les pratiques en amateur, faire participer les habitants à la programmation... Un débat vif animé par le président de la FNCC. Avec Laetitia Guédon (directrice des Plateaux sauvages), Carole Thibault (directrice du Centre dramatique de Montluçon), Arnaud national Meunier (directeur de la Maison de la culture de Grenoble), Cécile Helle (maire d'Avignon), Paul Rondin (directeur délégué du Festival d'Avignon et coprésident de France Festivals) et Elise Calvez (Maison du théâtre amateur de Rennes). Synthèse.





Rencontre avec l'Association des maires ruraux de France

Comme chaque année depuis la signature de leur convention, l'AMRF et la FNCC se sont retrouvées pour un temps d'échange à Avignon. Etaient également invitées à cette réunion la Fédération des comités et organisateurs de nationale (FNCOF) l'Union festivités et fédérale d'intervention des structures culturelles (Ufisc). Un lien qui a ouvert une piste de travail en commun, essentielle pour mieux prendre en compte la diversité des pratiques culturelles au plus près des territoires et des initiatives locales, autour de l'extension du dispositif GIP Cafés culture au secteur associatif.



Conseil d'administration élargi : bilan et perspectives

La réunion conclusive des Journées d'Avignon devait avoir lieu à Arles, ce que des incendies et la suspension des trains ont rendu impossible. C'est donc à la Maison Manon, annexe que la Mairie met à disposition de la FNCC pendant ses journées d'Avignon, qu'elle s'est tenue.

Bilan: la présence à Avignon de nombreux élu.e.s, de la ministre de la Culture et de plusieurs parlementaires témoigne du dynamisme de la Fédération, de sa reconnaissance croissante et de la richesse des débats autour des thèmes proposés. Perspectives: de nombreuses pistes de travail, notamment pour conforter et accroître le rôle du Conseil national des territoires pour la culture (CNTC) et ses déclinaisons en région (CLTC), et la volonté d'enrichir et de mieux partager le Manifeste "Pour une République culturelle décentralisée".



La FNCC au Salon des maires 2022

Le Salon des Maires et collectivités locales a sollicité la FNCC pour la mise en place d'un nouveau pôle Culture en 2021. Un partenariat renouvelé en 2022. La FNCC a participé à la réflexion autour de l'organisation de ce nouvel espace ainsi qu'à son animation en proposant plusieurs rencontres

publiques et en tenant un stand.

Conseil d'administration élargi

Parmi les sujets à l'ordre du jour, les élus ont réitéré leur mobilisation pour le maintien des manifestations culturelles à l'été 2024 pendant les Jeux olympiques et paralympiques. La réunion a également permis un "Tour de France" des Conseils locaux des territoires pour la culture et des Comités régionaux des professions du spectacle avec les représentants de la FNCC de chaque région.



C'est un outil d'ores et déjà plébiscité que le ministère et la FNCC ont tenu à présenter lors d'un atelier animé par Florian Salazar-Martin, vice-président de la Fédération et élu de Martigues. Ce Guide est « un outil pratique d'une grande utilité pour les élus » pour Jane-Marie Herman, vice-présidente de la FNCC et maire-adjointe de Viroflay. Pour le Service du livre et de la lecture représenté par Nicolas Georges, son directeur, et Valérie Travier, cheffe de Bureau, la priorité réside « dans l'implication du ministère au plus près des élus et des collectivités ; avec ce guide et la loi bibliothèque, nous avons des outils pertinents ». Synthèse



Patrimoine et transition énergétique

Comment rompre l'immobilisme que les réglementations des travaux conçues sans prise en compte des défis du réchauffement climatique et de la crise énergétique imposent aux collectivités propriétaires de monuments historiques et responsables des secteurs sauvegardés ? Un débat organisé par la FNCC, avec Anne Mistler et Jean-Philippe Lefèvre, vice-présidents de la FNCC et respectivement élus à la culture de Strasbourg et du Grand Dole, ainsi que l'architecte des bâtiments de France de la Nièvre, Marc Louail.

Synthèse



L'apport du cirque de création aux politiques culturelles locales

Les esthétiques circassiennes ne sont pas toujours appréhendées à la hauteur de leur diversité. Cette table-ronde coorganisée par Territoires de cirque, le Syndicat des cirques et compagnies de création, Artcena et la FNCC a présenté le cirque de création et notamment son outil itinérant phare, le chapiteau. Avec un message politique : que ce soit pour le partage de l'émotion artistique, le développement des territoires, le vivre-ensemble ou la médiation avec les praticiens en amateur et les écoles de cirque, le cirque de création constitue un appui majeur pour les projets culturels des territoires. Synthèse



Le GIP Cafés cultures

Pourquoi les élus doivent-ils s'intéresser à ce dispositif auquel abondent les collectivités et l'Etat pour soutenir l'emploi artistique et la vie culturelle des territoires ? Une question au cœur du troisième débat organisé par la FNCC. Parce que, précise Elsa Freyheit au nom du ministère, « il complète le périmètre habituel des politiques culturelles en y incluant le spectacle vivant occasionnel » et « qu'il a une simplicité et une efficacité telles que depuis sa création, il s'est généralisé sur tout le territoire » explique Benoît Careil, président du GIP et élu de Rennes. Selon Yvan Lubranesky, vice-président de l'AMRF, et Arnaud Thénoz, président de la FNCOF, l'extension du GIP Cafés Cultures aux comités des fêtes serait un atout considérable pour les territoires ruraux. Synthèse



Ecologie et culture

Frédéric Hocquard était l'unique invité du rendezvous "Culture et écologie : de quels outils les collectivités locales et le service public de la culture ont-ils besoin ?" organisée par l'USEP-SV. Interviewé par Aline Sam-Giao, présidente des Forces musicales, le président de la FNCC a estimé qu'au-delà des initiatives et expérimentations positives des uns et des autres, « pour élaborer des solutions, il faut promouvoir une synergie associant professionnels, Etat et collectivités. C'est seulement ainsi qu'il sera possible d'enclencher une véritable dynamique.»



Rencontre avec l'Association des maires Ville & Banlieue de France

En marge des tables-rondes de la FNCC et de ses interventions dans les divers forums du Salon des maires, les élus de la Fédération ont rencontré Gilles Leproust, maire d'Allonnes et Philippe Rio, maire de Grigny, respectivement président et membre du bureau de l'Association des maires Ville & Banlieue de France.



Le stand de la FNCC au pôle Culture

La Fédération a tenu un stand au Salon des maires et des collectivités locales, du 22 au 24 novembre, avec l'ensemble de l'équipe permanente. Cette présence dans l'espace "Culture" a permis d'échanger et partager des moments de convivialité avec les élus adhérents de la FNCC, de rencontrer et renseigner de nombreux élus visiteurs sur le fonctionnement et les travaux de la FNCC et de conforter les liens de la Fédération avec ses partenaires également présents au Salon – le ministère de la Culture, l'équipe du Pass culture, l'Association des bibliothécaires de France, le syndicat du spectacle vivant USEP-SV, la FNADAC...











La FNCC aux BIS de Nantes Biennales internationales du spectacle

Réunion du Conseil d'administration à l'Hôtel de Ville de Nantes

Dans son mot d'accueil, Johanna Rolland, maire de Nantes et également présidente de France urbaine, a souligné son engagement aux côtés de la Fédération. La réunion a permis aux élu.e.s de la FNCC de préparer l'intervention de la Fédération au Conseil national des territoires pour la culture qui s'est tenu, le même jour, à la Préfecture et de préparer les prochains rendez-vous de la FNCC.



Conseil national des territoires pour la culture (CNTC) à Nantes

Rima Abdul-Malak a présidé sa première réunion en "présentiel" du Conseil national des territoires pour la culture à l'occasion des BIS de Nantes. Au nom de la FNCC, Frédéric Hocquard, président, et Jessie Orvain, membre du Bureau, ont rappelé la nécessaire vigilance pour concilier JOP 2024 et événements culturels. Ils ont également souligné les inquiétudes budgétaires des collectivités face à la hausse des coûts de fonctionnement ainsi que la faiblesse et le manque d'ambition du Fonds d'innovation territorial.



Débat "La culture est-elle soluble dans les Jeux olympiques ?"

Les termes de l'intitulé du débat procédaient de l'actualité – la perspective de report ou d'annulation de festivals à l'été 2024 pour cause de surmobilisation des forces de sécurité pendant la période des JOP. Mais sa thématique était plus large : la compatibilité entre exigences sécuritaires et présence de l'art et de la culture (ainsi que du sport) dans l'espace public. Un débat animé par Fabien Le Guernevé, maire-adjoint de Vannes et vice-président de la FNCC. Avec Nicolas Cardou, directeur des affaires culturelles de Nantes, Stéphane Krasniewski, vice-président du Syndicat des musiques actuelles, Edwige Pannier, maire-adjointe à la culture de Sotteville-lès-Rouen et Myrtille Picaud, universitaire. Synthèse



Séquence des "Grands Témoins", intervention du président de la FNCC

Pour traiter le thème de cette édition 2023 – "Ecrivons l'avenir" –, Frédéric Hocquard s'est projeté en... 2043. Les politiques culturelles ont bien changé en 20 ans, pas pour le mieux. On n'en serait pas arrivé là si, explique-t-il, on avait considéré la culture comme "essentielle", développé une politique véritablement décentralisée et concertée entre l'Etat et les collectivités, pris les moyens d'une culture durable, d'une culture s'appuyant sur la mobilisation des artistes et réellement en prise avec les sujets sociétaux. Discours à lire sur le site de la FNCC et dans l'article de Télérama "Comment réussir son festival sans public et sans artistes : portrait dystopique du spectacle en 2043".



Stand de la FNCC aux BIS

La Fédération a tenu, pour la première fois, un stand durant les deux jours des BIS, un point de rencontre et d'échange pour les élus présents, ainsi que les partenaires.



La FNCC dans les territoires, au plus près des élu.e.s

à Chalon-sur-Saône (Bourgogne-Franche-Comté)
à Bordeaux (Nouvelle-Aquitaine)
à Marseille (Région Sud)
à Bourges (Centre Val de Loire)
à Cannes (Région Sud)
à Douai (Hauts de France)



En juillet 2022 à **Chalon-sur-Saône**, pour le **Festival Chalon dans la rue**

Convaincue de l'importance des arts et de la culture dans l'espace public, la FNCC participe depuis plusieurs années aux débats organisés au Festival de Chalon-sur-Saône, dédié aux arts de la rue. Cette année, Artcena, le Festival, l'Onda et la FNCC proposaient **une rencontre publique sur la thématique "Création in situ : de la production à la rencontre avec les publics"**. Un débat auquel ont participé le président, Frédéric Hocquard, ainsi que Jean-Philippe Lefèvre et Florian Salazar-Martin, vice-présidents, et Bénédicte Mosnier, adjointe à la culture de la Ville, membre de la FNCC. La discussion s'est poursuivie lors d'un déjeuner à l'invitation du maire, Gilles Platret.







En octobre 2022 à **Bordeaux** à l'occasion du FAB **Festival international des arts de Bordeaux**

Accueillie par Dimitri Boutleux, adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles, une **réunion du Bureau de la FNCC** s'est tenue le 7 octobre autour d'un ordre du jour particulièrement dense, traduction de l'engagement de ses élu.e.s : communiqué sur les contraintes budgétaires des collectivités, mobilisation autour de transition énergétique et patrimoine, point sur le décret son, retour sur les rencontres avec les députés de la commission culture, compte-rendu des derniers échanges avec le Cabinet de la ministre de la Culture...

Frédéric Hocquard, président de la FNCC, et Gérard Lefèvre, adjoint à la culture d'Angoulême et membre du Bureau de la Fédération, sont intervenus l'après-midi à la **table-ronde intitulée** "Collectivités territoriales et festivals : quelles coopérations pour agir vite et juste ?" organisée par France Festival et le FAB.







En janvier 2023 à **Marseille** pour la BIAC **Biennale internationale des arts du cirque**

Echo sur le site de la FNCC.

Le 26 janvier, Jean-Marc Coppola, adjoint à la culture de Marseille et Agnès Freschel, adjointe à la culture des 1er et 7e arrondissements de la Ville, ont accueilli une rencontre territoriale des adhérents à l'Hôtel de Ville de Marseille, en présence du président et de plusieurs membres du Conseil d'administration de la FNCC. Après un discours d'accueil et de présentation des enjeux culturels pour la Ville de Marseille par Jean-Marc Coppola et une introduction de Nicole Joulia, vice-présidente à la culture du département des Bouches-du-Rhône, plusieurs sujets d'actualité ont été au cœur des échanges. Gabriel Colombet et Claire de Causans, respectivement adjoints à la culture de Saint-Rémy-de Provence et d'Arles, ont présenté le Conseil local des territoires pour la culture, où ils siègent au nom de la FNCC. Puis Florian Salazar-Martin, adjoint à la culture de Martigues a synthétisé l'action du Comité régional des professions du spectacle. Avec un message : l'importance de se saisir pleinement de ces deux instances de coopération territoriale.



L'après-midi une **formation sur l'accueil de l'itinérance organisée par Artcena et la FNCC** près du village chapiteaux de la BIAC a permis de présenter le spectacle itinérant comme un outil majeur d'irrigation des territoires et un vecteur d'action de proximité et de partage avec les habitants. Les échanges ont également permis d'aborder les questions sécuritaires, sanitaires, administratives ou encore écologiques que peuvent soulever l'installation de cirques dans l'espace public. Les intervenants se sont principalement appuyés sur la "<u>Charte Droit de Cité</u>" et le "<u>Guide des bons usages pour accueillir un spectacle itinérant sur son territoire</u>". Une rencontre avec les directeurs de la BIAC et une visite du village chapiteaux ont clôt la journée.







En avril 2023 à **Bourges** à l'ouverture du **Printemps de Bourges**

Le maire de Bourges, Yann Galut, a accueilli la FNCC à l'Hôtel de Ville, pour l'inauguration du 47e Printemps de Bourges. Au cœur de ce rendez-vous de la Fédération désormais traditionnel en Centre-Val de Loire à l'occasion du lancement de la saison festivalière, une **réunion du Conseil d'administration** a permis de préciser les prochaines étapes du calendrier de la Fédération et de préparer le programme des Journées d'Avignon 2023. Ce fut également l'occasion pour Delphine Benassy, vice-présidente de la Région, et Isabelle Vincent, adjointe à la culture de Chartres, toutes deux membres du Conseil local des territoires pour la culture du Centre Val de Loire, de faire un point sur les actualités de cette instance.



L'après-midi, les élu.e.s de la FNCC ont participé à une **conférence de presse** organisée pour annoncer le lancement d'une expérimentation sur la gestion sonore des festivals en plein air avec le Festival Marsatac à Marseille. Objectif : réduire les nuisances sonores pour les riverains tout en garantissant une qualité de son pour le public et les artistes. Communiqué.







En mai 2023 au **Festival de Cannes** accueillie par la **Région Sud**

Une nouvelle **rencontre territoriale des adhérents** de la Région Sud a été organisée le 22 mai pendant le Festival de Cannes. L'occasion de présenter les principaux sujets d'actualité sur lesquels la Fédération est engagée : reprise post-Covid, tensions budgétaires des collectivités, inquiétudes persistantes pour les festivals 2024, urgence climatique... Sur ce point et à l'attention des élu.e.s présents à cette rencontre, le conseiller régional à la vie artistique et culturelle, Michel Bissière, a évoqué le dispositif "Transitions en scènes", une concertation régionale sur la transition écologique du spectacle vivant de la Région et de la Direction régionale des affaires culturelles PACA, avec un inventaire par département des initiatives culturelles écoresponsables.



L'après-midi, toujours sur le stand de la Région Sud et en partenariat avec le réseau de salles Ecrans du Sud, la FNCC a organisé un débat intitulé "Quel avenir pour la salle de cinéma ?" <u>Synthèse</u>. Les élus de la Fédération ont également échangé avec des professionnels de la filière cinématographique (Centre national du cinéma et de l'image animée, Association des cinémas Arts et essais...)







Et à **Douai**, à la 30^e édition du FIGRA **Festival international du grand reportage et documentaire de société**

Invités à la soirée d'ouverture du FIGRA par Frédéric Chéreau, maire de Douai, et Auriane Aït Lasri, maire-adjointe à la culture, les élus de la FNCC ont salué l'accompagnement politique du festival par la Région Hauts-de-France, le Département du Nord, Douaisis agglomération et la Ville de Douai, ainsi que l'Etat. Un bel exemple de soutien public pour un festival qui mobilise de nombreux acteurs du territoire, avec une remarquable fréquentation des publics de tout âge. Au cœur du programme de la Fédération à Douai, un temps d'échange avec des élus de la région a permis d'aborder plusieurs actualités et de présenter la Fédération.



La rencontre avec Hilaire Multon, Directeur régional des affaires culturelles des Hauts-de-France, a été l'occasion de faire un point sur le Conseil local des territoires pour la culture et sur différents dispositifs nationaux. Les élue.es de la FNCC ont également rencontré de nombreux acteurs culturels du territoire : le délégué général du FIGRA, le directeur du Tandem-Scène nationale, la directrice du Pôle régional image, le directeur de l'association De la suite dans les images... Enfin, depuis le cinéma Le Majestic, la Radio locale Scarpe a consacré à la FNCC une émission en direct.







La FNCC engagée au sein des instances de concertation : co-construire les politiques culturelles

Conseil national des territoires pour la culture

Conseils locaux des territoires pour la Culture

Comités régionaux des professions du spectacle



Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)

La FNCC a participé à chaque réunion du Conseil national des territoires pour la culture :

- ✓ le 1er décembre 2022 en ligne avec un seul sujet à l'ordre du jour : Jeux olympiques et festivals. Frédéric Hocquard a réaffirmé le principe qu'aucun festival ne devait être annulé et insisté sur le besoin des collectivités et des organisateurs de pouvoir anticiper l'été 2024.
- ✓ le 11 janvier 2023 à Nantes : Frédéric Hocquard et Jessie Orvain ont représenté la FNCC, rappelant la nécessaire vigilance pour concilier JOP 2024 et événements culturels. Ils ont également souligné les inquiétudes budgétaires des collectivités face à la hausse des coûts de fonctionnement.
- ✓ le 25 avril 2023 en ligne avec à l'ordre du jour plusieurs actualités sensibles. Le président de la FNCC est notamment intervenu sur l'articulation entre patrimoine et transition énergétique ainsi que climatique, suggérant un "droit à l'expérimentation" des collectivités pour assouplir, sans les contourner, les règles de protection patrimoniale. A propos de la crise des écoles d'art, il en a appelé à une "remise à plat" de l'ensemble des questions liées à l'enseignement artistique, supérieur comme spécialisé.

Conseils locaux des territoires pour la Culture (CLTC)

La FNCC a milité pendant plusieurs années en faveur de ces déclinaisons territoriales réunissant les associations de collectivités et les directions régionales du ministère de la Culture. Elle a pleinement contribué à leur mise en place et à la préparation du décret officialisant leur création. Chaque association de collectivités a désigné trois élu.e.s titulaires et trois élu.e.s suppléants. La liste des représentants de la FNCC au sein des CLTC a été composée en tenant compte de plusieurs critères pour représenter au mieux la diversité de ses collectivités adhérentes : pluralisme politique, parité femme/homme, représentativité géographique (différents départements représentés) et tailles de collectivités. Ces élu.e.s constituent le réseau des référents de la Fédération. Ils ont à cœur de représenter les adhérents de leur région et de porter leurs attentes, questions, propositions. En amont des réunions des CLTC, les représentants de la FNCC se réunissent en ligne entre eux pour partager leurs réflexions et préparer leurs participations. D'autre part, chaque rencontre territoriale organisée par la FNCC est l'occasion de présenter ces deux instances à l'ensemble des élu.e.s présents et de souligner l'importance de s'en saisir.

Plusieurs réunions ont été organisées cette année 2022-23, notamment en Région Sud le 5 octobre 2022, en Bretagne le 8 février 2023, en Normandie le 13 février 2023, en région Grand-Est le 7 mars 2023, en Ile-de-France le 15 mars 2023, en Auvergne-Rhône-Alpes le 1^{er} juin 2023...

✓ Un "vadémécum" de la FNCC

Un point sur le Conseil national et les Conseils locaux des territoires pour la culture est régulièrement fait lors des réunions de la FNCC. La réunion du Conseil d'administration de la Fédération du 23 novembre 2022 a notamment permis un "tour de France" des CLTC avec les représentants de la FNCC de chaque région métropolitaine. A partir des avis, propositions et remarques des élu.e.s, quelques pistes et propositions pour un bon fonctionnement des CLTC dans toutes les régions ont pu être relevées, ainsi que des points de vigilance. Ces éléments ont été transmis à la Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle (DG2TDC) du ministère de la Culture afin de contribuer à la bonne organisation de ces instances de concertation partout en France.

Comités régionaux des professions du spectacle (COREPS)

Les CLTC sont des instances strictement politiques, sans représentant des professionnels de la culture. Face à la nécessité d'un dialogue direct entre les élue.s et les acteurs, la FNCC a proposé la réactivation des Coreps *via* notamment un <u>communiqué</u>, publié dès 2020 (seuls deux restaient en activité, en Occitanie et en Nouvelle-Aquitaine). Une initiative dont le ministère de la Culture s'est saisi en janvier 2021. Depuis, les Coreps se mettent en place dans toutes les régions. Comme pour les CLTC, la FNCC est représentée au sein de ces instances par plusieurs élu.e.s qui siègent au Comité de pilotage et participent aux groupes de travail, suivant les règlements intérieurs propres à chaque Coreps.

Plusieurs réunions se sont tenues : Coreps Région Sud le 18 octobre 2022, Coreps Grand-Est le 25 octobre 2022, Coreps Région Centre-Val de Loire le 24 novembre 2022, Coreps Bretagne le 8 décembre 2022, Coreps Bourgogne-Franche-Comté le 1er février 2023, Coreps Ile-de-France le 21 mars 2023, Coreps Auvergne-Rhône-Alpes le 4 juillet 2023...

La FNCC mobilisée sur plusieurs sujets d'actualité

Patrimoine, transition énergétique et urgence climatique

Festival et JOP 2024

Conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre : réactualisation du SNOP

Quel avenir pour la salle de cinéma?

Gestion sonore des festivals de plein air

Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques



Patrimoine, transition énergétique et urgence climatique

Anne Mistler, adjointe aux cultures de Strasbourg, et Jean-Philippe Lefèvre, viceprésident du Grand Dole, vice-présidents de la FNCC, ont suivi en particulier ce sujet au sein de la Fédération et porté la voix des collectivités à plusieurs occasions.

Audition de la FNCC au Sénat.

Dans le cadre de l'examen de la part patrimoines du Projet de loi de finances 2023, les sénatrices Sabine Drexler et Sonia de La Provoté ont auditionné la FNCC le 24 octobre. Anne Mistler et Jean-Philippe Lefèvre ont fait état de la réflexion de la Fédération, notamment quant à l'adaptation des normes de réhabilitation patrimoniale aux exigences de l'urgence énergétique et de la transition climatique. Echo du rendez-vous.

Tribune publiée dans le Monde.fr

Adapter le patrimoine à la transition énergétique et au changement climatique : il y a urgence ! « Nous, élu.e.s locaux de tous les territoires, des plus urbains aux plus ruraux, sommes confrontés à deux injonctions contradictoires, celle de préserver et celle d'adapter ou de transformer un ensemble considérable de biens immobiliers. » Une soixantaine d'élu.e.s ont signé une tribune publiée dans le Monde.fr, à l'initiative de la FNCC, demandant l'ouverture d'un débat pour élaborer « les voies et les moyens pour réussir un plan d'envergure national » afin de réussir la transition énergétique et climatique du patrimoine. Tribune (1er novembre 2022).



Débat au Salon des maires.

L'articulation, voire la tension, entre logique patrimoniale et logique environnementale est d'autant plus à l'ordre du jour que l'explosion des coûts de l'énergie pèse sur les budgets territoriaux. Quelles évolutions d'un corpus règlementaire parfois obsolète ? Comment anticiper, avec quels diagnostics ? Quels partenariats avec l'Etat ? La FNCC a organisé une table-ronde dans le cadre de la programmation du Salon des maires le mercredi 23 novembre intitulée "Patrimoine protégé, sites patrimoniaux, transition énergétique et changement climatique". Synthèse.

Rendez-vous sur la feuille de route transition écologique du ministère de la Culture A la suite de la table-ronde de la FNCC au Salon des maires, le groupe de travail en charge de l'écriture de la nouvelle Feuille de route de transition écologique du ministère de la Culture a souhaité rencontrer la Fédération. <u>Echo du rendez-vous</u>.

Groupe de travail interministériel

La FNCC a été conviée le 28 avril à une réunion du groupe de travail interministériel sur la sobriété énergétique dans la culture. Jean-Philippe Lefèvre – seul représentant présent d'une fédération d'élu.e.s – souhaitait faire entendre deux pistes : la mise en valeur de "bonnes pratiques" dans la rénovation en secteur protégé et, dans un contexte d'urgence énergétique et de fortes contraintes budgétaires pour les collectivités, une réouverture dérogatoire et limitée dans le temps des règlements des sites patrimoniaux remarquables.

Festivals et Jeux olympiques et paralympiques 2024

Face aux déclarations gouvernementales sur d'éventuels reports ou suppressions de festivals pendant l'été 2024 pour cause de forte mobilisation des forces de l'ordre pour les Jeux olympiques et paralympique, la FNCC a très vite réagi et a su mobiliser l'ensemble de ses partenaires – associations de collectivités territoriales, organisations professionnelles, sénateurs...

Communiqué de la FNCC

Les élu.e.s de la FNCC sont inquiets suite à l'annonce d'annulations de grands festivals à l'été 2024 : « Nous demandons à la Première ministre de nous rassurer sur le fait que l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 ne se fasse pas au détriment des manifestations culturelles. Nous rappelons que l'été, la vitalité culturelle de la France s'exprime en particulier par ses festivals, facteurs de partage et de brassage des populations, qui animent et font vivre nombre de nos territoires.» Communiqué (27 octobre 2022).

Lettre ouverte au Président de la République, publiée dans le Journal du Dimanche

A l'initiative de la FNCC, de nombreuses associations d'élu.e.s (FNCC, Association des maires de France, Régions de France, France urbaine, Villes de France, Association des petites villes de France, Association des maires ruraux de France, Intercommunalités de France, Association des Maires Ville & Banlieue de France) et structures professionnelles ont publié une lettre ouverte au Président de la République lui demandant qu'« aucun festival ne soit annulé en France lors de l'été 2024 ».

Lettre publiée dans le JDD (13 novembre 2022).
Cette lettre a été proposée à la signature de toutes et tous sur change.org.

Conseil national des territoires pour la culture.

Le 1er décembre 2022, la ministre de la Culture a réuni les associations de collectivités pour apporter des précisions sur les risques d'annulation de festivals. L'ensemble des participants ont apprécié cet effort de concertation. Au nom de la FNCC, Frédéric Hocquard a réaffirmé le principe qu'aucun festival ne devait être annulé pour cause de JOP et a notamment insisté sur le besoin des collectivités et des organisateurs de pouvoir anticiper avec précision ce qui sera possible et ce qui ne le sera pas de la mi-juin à la mi-septembre, hors période dite "rouge" – celle du déroulement des Jeux euxmêmes.

Réunions des signataires de la Lettre au Président de la République

A l'invitation de la FNCC, plusieurs réunions ont permis de faire un point régulier entre les associations d'élu.e.s et représentants de professionnels signataires du courrier au président de la République pour partager les informations et décider des suites de la mobilisation.





Conférence de presse aux Trans-Musicales de Rennes et publication d'un communiqué co-signé par 48 associations et organisations,

A la suite de la Lettre ouverte au président de la République, une conférence de presse, s'est tenue le 9 décembre à Rennes, au conseil régional de Bretagne. Un communiqué intitulé "JOP 2024 : pour une fête sportive et culturelle, à Paris comme dans les territoires" a été publié, avec la demande unanime et transpartisane d'une concertation immédiate de tous les acteurs – professionnels, élus et Etat – et d'une méthodologie valable à l'échelle nationale.



Communiqué.



Obtention d'une circulaire cadre

Le mardi 13 décembre, les ministres de l'Intérieur, de la Culture et des Sports ont signé un communiqué annonçant l'envoi aux préfets d'une circulaire qui « fixe un cadre pour concilier vie culturelle et sportive » à l'été 2024. Un cadre qui distingue quatre phases : avant (23/06-17/07) puis pendant (18/07-11/08) les Jeux olympiques, avant (12-23/08) puis pendant (24/08-08/09) les Jeux paralympiques. Circulaire.

Courriers à l'attention de la Première ministre, aux ministres de l'Intérieur, de la Culture et des Sports, auteurs de la circulaire-cadre pour la saison festivalière

Saluant collectivement ce pas en avant du Gouvernement, le collectif (ensemble des signataires du communiqué du 9 décembre 2022) a redit que la vigilance restait de mise et réaffirmé l'importance d'initier un comité de suivi national, garant de transparence et de visibilité. Un courrier co-signé a été adressé à la Première ministre, ainsi qu'aux ministres de l'Intérieur, de la Culture et des Sports le 23 décembre 2022.

Conseils locaux des territoires pour la culture

Les élu.e.s de la FNCC siégeant aux CLTC demandent régulièrement qu'un point sur l'organisation des festivals et plus largement des manifestations culturelles pendant les JOP 2024 soit mis l'ordre du jour des différentes réunions. Ce sujet est également abordé régulièrement au cours des réunions des instances de la FNCC, des rencontres territoriales ou encore lors des échanges avec les professionnels.

Conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre : réactualisation du schéma national d'orientation pédagogique

Le ministère de la Culture a entrepris la réactualisation du Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) destiné à l'ensemble des conservatoires et écoles de musique, danse, théâtre. Ce texte, de nature essentiellement technique, a aussi de réelles implications politiques. D'une part, les conservatoires relèvent de la responsabilité première des collectivités. Et d'autre part, la mise en œuvre de ses orientations n'est pas sans incidence financière pour des établissements relevant quasi exclusivement des financements locaux. Un groupe de travail de la FNCC animé par Jean-Yves Fouqueray, conseiller municipal de Séné, membre du Bureau de la FNCC, et Isabelle Vincent, adjointe à la culture de Chartres, vice-présidente de la FNCC, a été mis en place pour suivre ces travaux.

Réunions organisées par la Direction générale de la création artistique (DGCA)

Trois réunions réunissant associations de collectivités, organisations professionnelles et syndicales ont été organisées autour du projet de réactualisation du SNOP. Les élu.e.s de la FNCC ont participé à chaque réunion pour porter la voix des collectivités de la Fédération.

Contribution écrite de la FNCC

Le document réactualisé par la DGCA mêle un ensemble très complet d'orientations pour l'activité pédagogique des établissements d'enseignement artistique et un certain nombre d'obligations, notamment pour les recrutements du corps des enseignants et de la direction. La FNCC a souligné plusieurs points concernant directement le statut d'employeur des collectivités – quotas obligatoires de recrutement de professeurs certifiés, coûts de l'organisation des jurys pour la délivrance du Diplôme national (introduit par la loi LCP), coûts des inscriptions dans les classes à horaires aménagés (CHAM, CHAD...). Avec une perspective globale : une nécessaire souplesse et autonomie pour les collectivités de tutelle, en particulier pour les "petits" Conservatoires à rayonnement départemental (CRD), notamment quant au statut des enseignants recrutés.

Courrier à la ministre de la Culture co-signé par les associations de collectivités

A la suite de la première réunion organisée par la DGCA du 21 mars 2023, un courrier a été adressé à la Ministre rappelant le rôle essentiel des collectivités dans la mise en œuvre des enseignements artistiques sur le terrain et le soutien aux pratiques artistiques et culturelles. Une "conférence des financeurs" des enseignements artistiques a été sollicitée.

Rendez-vous avec Anne Poursin cheffe du service de l'Inspection de la création artistique La FNCC a sollicité un temps d'échange avec Anne Pousin, en charge du suivi de la réactualisation du SNOP, afin d'avoir quelques précisions sur le texte. Echo du rendez-vous.

(In)formation-flash proposée aux adhérents de la FNCC

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de ses adhérents, la FNCC a organisé une réunion en ligne de 30 minutes, une "(in)formation-flash", le vocabulaire employé dans le SNOP n'étant pas forcément d'une compréhension immédiate pour des élu.e.s, et son statut méritant d'être explicité. L'objectif de cette séquence était d'apporter quelques précisions aux élu.e.s.

Publication à l'été de la nouvelle version du SNOP

Lors du dernier temps de concertation (14/06) avant sa probable publication à l'été, l'ensemble des acteurs ont salué l'évolution du SNOP. La FNCC a rappelé quelques « *points d'inquiétudes* » et restera attentive. Le principe d'une "clause de revoyure", en 2027, avant adoption définitive du texte a été annoncé par le ministère.

Quel avenir pour la salle de cinéma?

Un groupe de travail animé par Fabienne Liadzé, maire-adjointe d'Issy-les-Moulineaux, membre du Bureau de la FNCC et Florian Salazar-Martin, maire-adjoint de Martigues, vice-président de la FNCC s'est créé autour d'un projet de publication sur le cinéma. Réunions, débats, formations, rencontres.... ont été organisés afin d'alimenter ce projet d'une publication en phase avec les attentes des élu.e.s et la réalité du terrain.

Préparation d'un Guide sur le cinéma

Conçu sur le principe du Guide Bibliothèques, avec des témoignages d'élu.e.s et de professionnels, et principalement orientée sur le travail des salles de cinéma, cette publication montrera l'importance des politiques culturelles en faveur du cinéma ainsi que le dynamisme du cinéma municipal.

Formation sur la salle de cinéma

La densité du réseau des salles de cinéma – l'une des richesses culturelles de la France – doit beaucoup à l'engagement des collectivités. En partenariat avec le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'Agence nationale pour le développement du cinéma en régions (ADRC), la FNCC a organisé deux modules de formation, l'un sur la construction, adaptation ou rénovation d'une salle (17 novembre 2022), l'autre sur le projet culturel pour faire de la salle de cinéma un espace dynamique et ouvert sur la ville (15 décembre 2022). L'intérêt suscité par cette formation a conduit à organiser à nouveau ces modules (26 avril, 11 mai 2023).

Débat au Festival de Cannes : Quel avenir pour la salle de cinéma ?

Accueilli le 22 mai 2023 sur le stand de la Région Sud, le débat de la FNCC était organisé en partenariat avec le réseau Ecrans du Sud. Nous assistons, comme pour les bibliothèques, à un changement de paradigme de salles face à l'essor des multiplexes et aux plateformes de streaming. Aujourd'hui, les salles qui fonctionnent bien sont celles qui, au-delà de la diffusion de films, sont devenues de véritables lieux culturels ouverts. Cette thématique soulève diverses approches dont celle de la contribution des salles au dynamisme global des villes. Réunissant élu.e.s, professionnels et institutionnels, le débat a mis en avant la place centrale de la salle de cinéma à la fois pour le dynamisme de la filière cinématographique, pour la médiation auprès des publics ainsi que pour sa fonction d'outil au cœur des politiques en faveur du cinéma tant nationales que locales. Synthèse.

Audition de la FNCC sur le cinéma au Sénat.

Dans le cadre d'une mission d'information sur la situation de la filière cinématographique, la commission culture du Sénat a reçu au nom de la FNCC Fabienne Liadzé, Alexie Lorca et Florian Salazar-Martin, pour interroger le rôle des collectivités dans le soutien au cinéma. Echo du rendezvous. "Le cinéma contre-attaque : entre résilience et exception culturelle, un art majeur qui a de l'avenir". C'est par cette formule optimiste que les sénateurs Céline Boulay-Espéronnier, Sonia de La Provôté et Jérémy Bacchi ont titré le résultat de leur mission (rapport publié le 24 mai 2023) avec 14 propositions autour de divers grands axes.

Journée professionnelle à destination des élu.e.s à Arras.

La FNCC a participé à la rencontre "La salle de cinéma au cœur de votre projet territorial. Une dynamique sociale, économique et culturelle partagée" à l'attention des élu.e.s des Hauts de France.

Réseau de partenaires : rencontre et échange

Tout au long de l'année, la FNCC a organisé des temps de discussion avec différents acteurs culturels et structures professionnelles : le CNC, l'ADRC, l'Association française des cinémas Art & Essai, l'Acap – pôle régional image, l'association De la suite dans les images...

Festivals en plein air

Sensibilisation, information sur une réglementation sonore complexe à mettre en œuvre.

Ces dernières années l'association Agi-son, qui milite pour une gestion sonore respectueuse à la fois de la santé auditive et de la diversité de la création musicale, a alerté sur la complexité de la règlementation sonore, en particulier celle des règles d'émergence sonore pour les festivals de plein air qui s'avèrent intenables chez les riverains. Cette réglementation concerne d'abord les acteurs du secteur de la musique mais impacte aussi directement les collectivités à trois niveaux : en tant que responsables de la tranquillité publique, organisateurs ou partenaires d'événements et exploitants de lieux de manière directe ou déléguée. La FNCC a rencontré Agi-Son à plusieurs reprises et organisé une table-ronde au Salon des maires en 2021 sur les dispositions du décret "Son" portant sur la santé auditive et les nuisances sonores.

Conférence de presse à Bourges

L'arrêté du sécret Son a paru le 17 avril 2023 au Journal Officiel. Aujourd'hui, plusieurs festivals dans l'hexagone s'engagent dans son application. Mais à ce jour, le parc de matériel de sonorisation existant ou encore les compétences et formations au sein des équipes ne peuvent répondre au niveau d'exigence très élevé de la réglementation. Le secteur est prêt à s'organiser mais cela nécessite du temps, de la concertation, des moyens financiers et de l'innovation. A l'initiative d'Agi-son, les organisations professionnelles du spectacle vivant musical (SMA, Prodiss, Sympase), la Ville de Marseille et la FNCC ont annoncé à Bourges le lancement d'une expérimentation pour la gestion sonore des festivals de plein air. Communiqué.

Expérimentation nationale de la gestion sonore des festivals avec le Festival Marsatac.

Le Festival Marsatac accueilli à Marseille du 16 au 18 juin a expérimenté un système de sonorisation inédit en France. L'objectif : réduire les nuisances sonores pour les riverains tout en garantissant une qualité de son pour le public et les artistes. Un bilan de cette expérimentation menée en partenariat avec la Ville de Marseille, les organisations professionnelles pré-citées et la FNCC permettra de mesurer les avancées technologiques et les moyens financiers nécessaires pour imaginer un modèle festivalier conciliant exigences musicales, préservation de la santé publique et respect de l'environnement.



À Marsatac, des caissons alignés permettent d'« absorber » le son. Photo Agi-son

Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques

Réactualisation de la Charte signée en 2013.

Conçue en 2013, la Charte cosignée par le Syndicat national des scènes publiques, France Festivals et la FNCC a été l'objet d'une réactualisation pour y introduire ou souligner davantage des enjeux aujourd'hui fondamentaux, dont l'adaptation des activités des scènes publiques et festivals aux exigences de la crise énergétique et climatique ou encore la nécessité d'approfondir l'engagement en faveur de l'égalité femme/homme.

Groupe de travail et débat à Avignon.

Deux élu.e.s de la FNCC – Alexie Lorca et Gérard Lefèvre, respectivement élu.e.s de Montreuil et d'Angoulême – ont piloté un groupe de travail avec des représentants du SNSP et de France Festivals. La nouvelle version de la Charte sera présentée à l'occasion des Journées d'Avignon 2023 de la FNCC, un anniversaire qui a également donné lieu à débat sur l'avenir du réseau des scènes publiques et sur la responsabilité partagée des élu.e.s et des professionnels pour la pérennité de ce service public de la culture.



Participations, interventions, auditions, rendez-vous...



Sièges et représentations de la FNCC

La FNCC est présente dans plusieurs instances nationales.

Ministère de la culture

- ✓ Conseil national des territoires pour la culture (CNTC)
- ✓ Conseils locaux des territoires pour la culture dans chaque région (CLTC)
- ✓ Haut Conseil à l'éducation artistique et culturelle (HCEAC)
- ✓ Conseil national des professions du spectacle (CNPS)
- ✓ Conseil national des professions des arts visuels (CNPAV)
- ✓ Comité ministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes
- ✓ Groupe de travail des musiques actuelles du ministère de la Culture (GTMA)
- ✓ Groupe de travail au sein du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) : comité de pilotage national des dispositifs scolaires
- ✓ Groupe de travail de la Direction générale de la création artistique autour des conservatoires et établissements d'enseignement artistique

Organismes, associations, structures professionnelles...

- ✓ Plateforme nationale de la vie nocturne (PNVN)
- ✓ Assemblée générale de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC)
- ✓ Conseil d'administration d'Artcena

Au-delà des instances et groupes de travail dans lesquels elle siège, la FNCC est régulièrement auditionnée ou sollicitée pour intervenir dans des rencontres publiques.

Quelques rendez-vous et auditions

La FNCC échange régulièrement avec des structures représentatives des divers secteurs de la culture : associations d'élu.e.s, commissions parlementaires, syndicats, fédérations de professionnels... Et est auditionnée par des parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ou par des personnalités chargées par le Gouvernement de la rédaction de rapports d'information.

Quelques exemples:

- ✓ Rendez-vous avec la nouvelle présidente de la commission culture de l'Assemblée nationale, Isabelle Rauch (11/12/23)
- ✓ Audition avec la mission de l'Inspection générale des affaires culturelles sur l'action territoriale des structures labellisées (16/12/23) avec Jessie Orvain, Yves Dumoulin et Yves Lecoq.
- ✓ Audition avec Julien Bargeton dans le cadre de sa mission sur la stratégie de financement de la filière musicale en France (13/06/2023) avec Frédéric Hocquard
- ✓ Audition au Sénat sur le Pass culture (02/05/2023) avec Grégoire Pénavaire
- ✓ Audition avec Pierre Oudart dans le cadre de sa mission sur les écoles d'art territoriales (26/06/23) avec Frédéric Hocquard et Claire de Causans

Compte-rendu sur le site dans la rubrique : écho des rendez-vous de la FNCC

Quelques participations et interventions

Enseignement artistique et handicap, rencontre professionnelle à Lille.

Le programme Dynamique réseaux, piloté par le conservatoire de Lille et la DRAC des Hautsde-France, a organisé le 7 octobre 2022 un temps de réflexion sur l'accessibilité des conservatoires aux personnes en situation de handicap. Elue à Douai, Auriane Aït Lasri, a souligné, au nom de la FNCC, que cette thématique soulève celle « *de la capacité de nos sociétés* à reconnaître, valoriser, s'enrichir de la diversité des personnes quelles qu'elles soient.»

Assises de la FNADAC à Sète. La Fédération nationale des directeurs des affaires culturelles a tenu ses Assises à Sète les 19-21 octobre 2022 sur le thème "De la transformation de la culture à la culture de la transformation". Lors de la séance d'ouverture, le président de la FNCC a évoqué, en écho au communiqué de la FNCC du 6 octobre, « les graves difficultés budgétaires que rencontrent les collectivités territoriales aujourd'hui, dû notamment à l'érosion continue de leur autonomie fiscale qui leur est imposée depuis quelques années ».

Journée d'étude des bibliothécaires à Villeurbanne. L'Association des bibliothécaires de France de Rhône-Alpes a organisé le 10 novembre 2022 une journée sur "Le citoyen, l'élu et le bibliothécaire". Comment travailler ensemble pour inventer la bibliothèque qui réponde à toutes nos attentes ? Intervenant au nom de la FNCC dont elle est membre du Conseil d'administration, Dominique Decq-Caillet, élue à la culture de Dardilly, répond : « Dans ces périodes difficiles, il est essentiel d'être culturellement offensifs, d'aller chercher les gens, dans les écoles, dans l'espace public..., non seulement évaluer mais essayer, inventer, inlassablement. »

Transition climatique du secteur du spectacle vivant. La Fédération européenne des organisations de musique et de spectacle vivant (Pearle, live performance), qui représente plus de 10 000 lieux et structures du spectacle vivant, ouvrait le 17 novembre à l'Opéra-Comique, en présence de la ministre de la Culture, sa 64e Assemblée générale. Le président de la FNCC, Frédéric Hocquard a rappelé que, pour réussir la transition climatique dans la culture, il fallait « *agir plus fort, vite et ensemble : Etat, collectivités territoriales, professionnels, artistes, publics...* ».

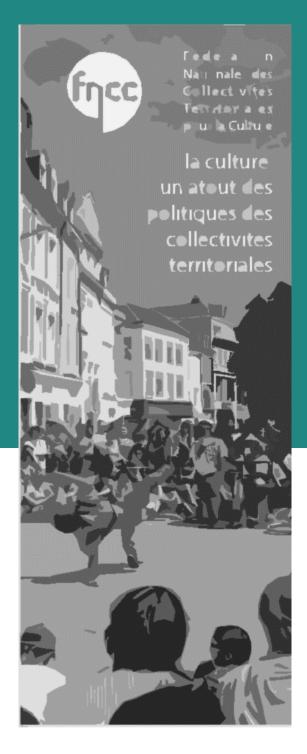
La place du musicien intervenant dans les politiques culturelles. Le Conseil national des Centres de formation de musiciens intervenants a organisé le 10 février un temps de réflexion sur le métier d'intervenant en milieu scolaire. Jean-Yves Fouqueray, élu à Séné et membre du Bureau de la FNCC, a souligné la place essentielle du Dumiste : « Un relais important de la politique culturelle des élus en étant au plus proche des publics et des acteurs de la vie artistique de la collectivité, souvent en lien avec le milieu associatif »

Prix de l'Audace artistique et culturelle 2023. Pour sa 11e édition, le jury du prix de l'Audace artistique et culturelle organisé par les ministères de l'Education nationale, de la Culture, de l'Agriculture et par la Fondation Culture et diversité a récompensé, le 19 avril, trois projets d'éducation artistique et culturelle. Jane-Marie Hermann, adjointe à la culture de Viroflay et vice-présidente de la FNCC, membre du Jury, a souligné la qualité artistique et la diversité de chacun des projets.

Etats généraux de la Fédération nationale des comités et organisateurs de Festivités à Denain. Les 4es Etats généraux des festivités populaires et culturelles de France se sont tenus le 21 avril 2023 à Denain, en présence d'intervenants du ministère de la Culture, de l'AMF, de l'AMRF, de la COFAC et de la FNCC. Florian Salazar-Martin, élu à Martigues et vice-président de la Fédération, a rappelé « l'enjeu que constitue le lien entre politiques publiques et cultures populaires en s'appuyant sur la richesse de la ressource associative qui existe au plus près des citoyens dans les villes et villages ; des atouts que les collectivités sont les premières à accompagner mais qui ont besoin d'une plus grande reconnaissance. »

Publication, ressource, communication, presse

Site internet Culture à vif Réseaux sociaux Communiqués La FNCC dans la presse



La FNCC dispose de plusieurs outils de diffusion et de communication et d'un fichier de contacts relativement important permettant de toucher un grand nombre d'élu.e.s (de collectivités adhérentes et non adhérentes) et divers interlocuteurs institutionnels et professionnels (sénateurs, députés, associations et syndicats professionnels, directions et cabinets du ministère de la Culture et autres ministères...). Son site et ses publications régulières relaient l'actualité culturelle tant nationale que locale, les initiatives du ministère de la Culture et de ses services déconcentrés, assurent une veille parlementaire sur les décisions, travaux et questionnements législatifs concernant la culture, valorisent les initiatives territoriales, partagent les projets innovants, suivent les appels à projets et à manifestations d'intérêt de l'Union européenne, de l'Etat et des collectivités...

Site internet fncc.fr

Le site internet de la FNCC est mis à jour régulièrement. Il présente différentes rubriques (centre de formation, colloques, veille parlementaire, publications, portraits culturels des adhérents...) et thématiques (patrimoine, lecture publique, enseignements artistiques...). Il propose également un espace réservé aux adhérents pour transmettre ses documents internes, relayer des informations et des liens directement utiles aux élu.e.s, faire partager les comptes rendus de ses séminaires.... Le site compte en moyenne 6 500 vues chaque mois.



Culture à vif, l'infolettre électronique hebdomadaire de la FNCC

Culture à Vif permet d'assurer une information régulière sur l'actualité des politiques culturelles, sur les activités de la Fédération et sur les initiatives des collectivités. Le billet hebdomadaire, très largement diffusé (à l'ensemble du fichier) tous les vendredis, se présente sous forme de brèves, avec des liens permettant d'accéder à des informations plus complètes sur le site de la FNCC ou sur d'autres sources.



Publications

Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus. Dans ce Guide réalisé par le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et la FNCC, chaque orientation est l'objet de témoignages concrets d'élus ainsi que de professionnels, complétés d'une fiche technique sur les dispositifs d'accompagnement nationaux. <u>Consulter</u>.

Parcours et défis de l'élu à la culture aujourd'hui. Réalisé avec l'Observatoire des politiques culturelles (OPC), cette étude est la première entièrement consacrée aux maire-adjoints à la culture, à leurs parcours, leurs motivation et à leur rôle centrale pour les politiques culturelles publiques. Consulter.

La FNCC sur les réseaux sociaux



Facebook 1803 abonnés



Twitter 1796 abonnés

Les communiqués de presse de la FNCC

- ✓ Rapport Bargeton et financement de la musique : accorder ambition et gouvernance, 3 mai 2023
- ✓ Communiqué JOP 2024 : Pour une fête sportive et culturelle, à Paris comme dans les territoires, 9 décembre 2022
- ✓ Adapter le patrimoine à la transition énergétique et au changement climatique : il y a urgence!, 1 novembre 2022
- ✓ Les élu.e.s de la FNCC inquiets suite à l'annonce d'annulations de grands festivals à l'été 2024, 27 octobre 2022
- ✓ Vandalisme inacceptable, 15 octobre 2022
- ✓ Alerte sur les difficultés budgétaires des collectivités territoriales, 6 octobre 2022

Retrouvez tous les communiqués sur le site internet : Communiqués

La FNCC dans la presse



Opinions & Controverses

JO 2024: aucun festival ne doit être annulé

Par Frédéric Hocquard

ration nationals Les élus à la culture manquent-ils de formation ?

"Comment réussir son festival sans public et sans artistes": portrait dystopique du spectacle en 2042

Pass Culture élargi aux 0-3 ans, pièces de théâtre jouées à la mi-temps des matchs de foot... Lors des Biennales internationales du spectacle à Nantes Frédéric Hocquard, président de la Fédération nationale des collectivités pour la culture, s'est projeté dans le futur.



Quelle place pour les cinémas dans les politiques culturelles ?



Les professionnels du cinéma se félicitent du retour du public. Un regain de fréquentation qui en



Parcours et défis des étules

Guide « Bibliothèques territoriales :

témoignages d'élus »

Parcours et défis des étues a la culture aujourd'hui JEAN-PIERRE SAZE ET EMMANUEL WALLON (DIR.) Le projet posté par l'Observatoire des politiques cult (OPC) et la Fédération nationale des collectivites territoriales pour la culture (ENCC) a le meinte d'apporter un delarage intéressant sur les métaers d'étu à la culture. Son principal mitaiteur l'Ancien d'arceteur de l'OVIC lears Pierre Saze, resunnait que l'idée même de lanoer une telle enquête a plus de 15 ans. Des articles de chercheurs (Vincent Rouillon et Stattias Valex, ondamment) synthétisent les moturations et les engagements de ce

ynthétisent les motivations et les engagements de ces éfus tandis que des portraits individuels témoignent de leurs participe à une meilleure connaissance des enjeux des politiques culturelles contemporaines, à tous les échelons de collectivités, grandes et petites villes, métropoles ou intercommunalités rurales.

MEDIA PRESSE ECRITE

La Gazette des Communes

- ✓ Patrimoine et rénovation énergétique, le choc des cultures Février 2023
- ✓ Transition écologique : Les subtilités du fonds vert Novembre 2022
- ✓ Finances : L'horizon budgétaire de la culture s'assombrit Septembre 2022

La Lettre du musicien

✓ Réactions du secteur - Octobre 2022

La Lettre du Spectacle

- ✓ FNCC. Mai 2023
- ✓ Collectivités : Finances au vert sur fond de restrictions pour la culture Mars 2023
- ✓ La Rue de Valois veut-elle supprimer les « labels » ? Février 2023
- ✓ Budgets culturels des collectivités : la grande incertitude pour 2023 Janvier 2023
- ✓ Jeux Olympiques 2024 : Après un long silence, le gouvernement précise les conditions de tenue des festivals Décembre 2022
- ✓ Les BIS chercheront des remèdes à la crise prolongée du spectacle Décembre 2022
- ✓ Festivals contraints par les JO 2024 : après la sidération, l'offensive Novembre 2022
- ✓ Collectivités : La place des élus à la culture mise en relief Novembre 2022
- ✓ Le choc énergétique s'annonce plus onéreux que la crise sanitaire Septembre 2022

La Marseillaise

✓ Flambée des prix de l'énergie : bientôt la panne sèche ? - novembre 2022

La Scène

- ✓ Des BIS sous le signe des retrouvailles Mars mai 2023
- ✓ La grande enquête : Le spectacle vivant en victime budgétaire Mars/Mai 2023
- ✓ Parcours et défis des élu.e.s à la culture aujourd'hui Décembre 2022
- ✓ 10 défis du spectacle vivant -Mieux considérer les territoires périurbains Décembre 2022

L'Architecture d'aujourd'hui

✓ Enquête : Festivals : La crise de la croissance ? - Décembre 2022

Le Courrier des maires et des élus locaux

✓ Ça fait débat : Elus locaux et programmations culturelles, ces liaisons périlleuses - Mai 2023

Le Journal du Dimanche

✓ Opinions & Controverses : JO 2024 : aucun festival ne doit être annulé - Novembre 2022

Le Jurisculture

✓ Dossier de synthèse : La sécurisation des festivals pendant les JO 2024 - Janvier 2023

Le Figaro

✓ JO 2024 : Le gouvernement donne une 1ère feuille de route pour les festivals - Décembre 2022

L'Hebdo bourse plus

✓ L'actualité des communes et des régions : L'Etat accompagne les bibliothèques - Septembre 2022

Le Monde

✓ Avant les JO, l'ombre suspecte des drones plane sur les festivaliers - Février 2023

Localtis Mag

✓ Baisse du nombre des inscrits dans les bibliothèques - Octobre 2022

Ouest France

✓ « Nous travaillons sur le statut des artistes visuels » - Août 2022

Sète.fr

✓ Jeanne Corporon interviewée sur le blog de la FNCC - Juin 2023

Spectacle Culture et Communication

✓ « M. Le Président, aucun festival ne doit être annulé en 2024 » - Décembre 2022

MEDIA NUMERIQUE

Actualitté

- ✓ La bibliothèque, modèle d'un « renouvellement de la relation à la culture » ? Octobre 2022
- ✓ Horaires, réseau, actions ... Un guide croise élus et bibliothécaires Septembre 2022

Banque des Territoires

- ✓ Menace sur les festivals d'été 2024 : élus locaux et professionnels du spectacle toujours en quête d'une concertation Décembre 2022
- ✓ Sécurité des Jeux olympiques : les élus en appellent au président de la République pour maintenir les festivals en 2024 Novembre 2022

Cifede

✓ La FNCC publie un guide « Bibliothèques » consultable en ligne - Septembre 2022

Culturables

- ✓ Culturelles « Parcours et défis des élu.e.s à la culture aujourd'hui » Octobre 2022
- ✓ Guide sur les Bibliothèques territoriales Août 2022

Culture Gouv

✓ Bibliothèques publiques : des métiers en pleine innovation - Novembre 2022

Culturelink

- ✓ Quelle place pour les cinémas dans les politiques culturelles Juin 2023
- ✓ BIS 2023 : retrouvez les Grands Témoins en vidéo Février 2023
- ✓ Transition écologique : la culture en quête de solutions concrètes Décembre 2022
- ✓ Les BIS chercheront des remèdes à la crise prolongée du spectacle Décembre 2022

France Festivals

✓ Forum 2022: acteurs majeurs de la transformation sociale et culturelle ? - Septembre 2022

La Gazette des Communes

- ✓ Festivals de l'été 2024 : l'angoisse des professionnels et des élus Juin 2023
- ✓ Festivals pendant les JO 2024 : élus et professionnels exigent des garanties Décembre 2022
- ✓ Les élus à la culture manquent-ils de formation ? Décembre 2022
- ✓ Rénovation énergétique : que faire pour le patrimoine non protégé ? Décembre 2022
- ✓ Transition écologique : la culture en quête de solutions concrètes Novembre 2022
- ✓ JO 2024 : front commun des organisateurs de festivals et des élus locaux Novembre 2022
- ✓ Tout savoir sur les bibliothèques et l'accompagnement de l'Etat Août 2022
- ✓ Faut-il faire évoluer la décentralisation culturelle ? Juillet 2022

La Lettre du musicien

✓ Jeux olympiques : le cri des festivals et des élus locaux sera-t-il entendu ? - Janvier 2023

Le Courrier des maires

✓ JO 2024 : la demi-victoire obtenue par les organisateurs de festivals d'été - Décembre 2022

Le Monde

✓ Il y a urgence à adapter le patrimoine à la transition énergétique - Novembre 2022

20 Minutes

✓ JO de Paris 2024 : N'opposons pas le sport à la culture ... Les festivals ne veulent pas être sacrifiés - Décembre 2022

News Tank Culture

- ✓ JO 2024 : « Que leur organisation ne se fasse pas au détriment des manifestations culturelles » (FNCC) Octobre 2022
- ✓ Inquiétude de la FNCC face « aux difficultés budgétaires des collectivités territoriales » Octobre 2022

Télérama

✓ "Comment réussir son festival sans public et sans artistes" : portrait dystopique du spectacle 2043 - Janvier 2023

Liste non exhaustive des articles de presse juillet 2022-juillet 2023

La FNCC, centre de formation agréé pour les élu.e.s

Séminaires des adhérents Sessions de formation





L'accompagnement des élu.e.s est au cœur du rôle et des missions de la FNCC, qui est très attentive et mobilisée pour répondre à leurs besoins d'information, de formation et de transmission.

La Fédération propose des sessions de formation ouvertes à tous les élu.e.s, ainsi que des séminaires d'information et d'échange spécifiques pour les élu.e.s de ses collectivités adhérentes.

L'originalité des sessions proposées par la FNCC est d'être conçues par des élu.e.s pour des élu.e.s, avec l'apport et les compétences d'intervenants qualifiés et l'appui de partenaires de la Fédération, laquelle bénéficie d'un large réseau : le Centre national du cinéma et de l'image animée, le Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre, le Syndicat des musiques actuelles...

Agrément du Centre de formation renouvelé pour quatre ans.

La FNCC dispose depuis de nombreuses années d'un agrément pour dispenser de la formation aux élu.e.s locaux. Cet agrément sur décision de la ministre déléguée chargée des collectivités territoriales et de la ruralité vient d'être renouvelé (en 2023) pour une période de quatre ans.

Chaque session de formation de la FNCC bénéficie de la présence d'un "élu.e témoin" qui vient partager son expérience concrète en lien avec le thème de la séquence et échanger avec les participants

Séminaires des adhérents

✓ Budgets Culture

Proposé aux adhérents à la suite de la réunion du Bureau accueilli à la mairie du 20e arrondissement de Paris à l'invitation du maire Eric Pliez, le 21 septembre 2022, le séminaire sur la préparation des budgets 2023 a été l'occasion de nombreux échanges d'expérience. Principal thème de réflexion : la nécessité d'aborder le budget de la culture dans sa dimension transversale et non selon une logique d'équipements. Face à l'inflation et à la forte hausse des coûts de l'énergie, c'est en effet envisagée dans le cadre global du projet politique, en solidarité d'objectifs avec les autres délégations, que la dépense culturelle trouve sa juste signification. Synthèse.

√ Gouvernance interculturelle

A la suite de la réunion du Bureau du 22 mars 2023, la FNCC a proposé à ses adhérents un séminaire sur la gouvernance intercommunale, avec des interventions de Christophe Degruelle pour Intercommunalités de France et de Yannick Guillo pour l'Association des maires ruraux de France. Comment créer la complémentarité entre les politiques culturelles des communes et celles des intercommunalités ? Quels outils de gouvernance instituer ? Quelles pistes d'action privilégier ? Jean-Philippe Lefèvre, vice-président du Grand Dole, qui animait le séminaire, a conclu par ces deux principaux enseignements : fusionner, coopérer-mutualiser, porter, maintenir, telles sont les quatre modalités de gouvernance dans lesquelles peuvent s'engager les EPCI ; côté méthodologie, privilégier la mise en place de commission culture les plus ouvertes possible afin d'inclure élu.e.s communautaires et non communautaires. Synthèse.

Sessions de formation

avec une moyenne de 9 élu.e.s présents par séquence

✓ **Droits culturels** – formation en ligne novembre 2022

Elu.e.s et droits culturels : quels enjeux et quelles pistes de mise en œuvre concrètes ?

Avec le témoignage d'Anne Phelippo-Nicolas, conseillère municipale de Séné et de Hocine Chabira, vice-président en charge du développement du projet culturel métropolitain du Grand Nancy.

✓ Salle de cinéma (en deux modules) – formation en ligne décembre 2022

Module 1 : Construire, adapter, rénover ou moderniser une salle de cinéma. Quelle méthode ? Quels pièges à éviter ? Comment réussir son projet ? Quels concours financiers solliciter ? Module 2 : La politique culturelle du cinéma. Quels ressorts et projets pour que la salle de cinéma soit un espace culturel dynamique ouvert dans sa ville ?

Avec le témoignage de Florian Salazar-Martin, adjoint au maire de Martigues et vice-président de la FNCC.

✓ **Itinérance** – formation à Marseille janvier 2023

Elu.e, accueillir un spectacle itinérant sur son territoire, pourquoi, comment ?

Avec le témoignage de Florian Salazar-Martin, Adjoint au Maire de Martigues et vice-président de la FNCC.

✓ Tiers-lieux – en ligne février 2023

L'élu.e à la Culture et les tiers-lieux.

Avec le témoignage de Jean-Michel Poullé, adjoint à la maire de Malakoff en charge des politiques culturelles et sportives et membre du Conseil d'administration de la FNCC.

✓ **Pass Culture** – en ligne mars 2023

Le Pass Culture, levier pour amplifier les politiques culturelles locales en direction des jeunes ? Avec les témoignages d'Auriane Aït-Lasri, adjointe au maire de Douai en charge de la culture et membre du Bureau de la FNCC, Grégoire Pénavaire, adjoint au maire d'Enghien-les-Bains en charge de la culture et trésorier de la FNCC, Pascal Labelle, adjoint au maire de Reims en charge de la culture et du patrimoine et vice-président de la FNCC.

✓ **Politiques participatives** – en ligne avril 2023

Assises de la culture, états généraux de la culture ...Comment donner un nouveau souffle à sa politique par des initiatives participatives ?

Avec le témoignage de Fabien Le Guernevé, adjoint au maire de Vannes en charge de la culture et du patrimoine et vice-président de la FNCC.

✓ **Bilan mi-mandat** – en ligne mai 2023

Politiques culturelles des collectivités locales. Elu.e, quel bilan à mi-mandat ? Quelles perspectives pour la suite ?

Avec le témoignage de Jean-Philippe Lefèvre, vice-président en charge de l'action culturelle du Grand Dole et vice-président de la FNCC.

Présentation des programmes et intervenants sur le site

Evaluation des formations

Un questionnaire d'évaluation est remis aux participants de chaque session. Les résultats permettent d'évaluer la formation en elle-même pour en faire un bilan - pertinence du programme en fonction du thème, format de la formation, composition du groupe, points forts, points faibles, etc - et d'adapter les prochaines sessions. Les questionnaires permettent également de recueillir des éléments prospectifs pour le Centre de formation : quels prochains thèmes proposer ? Quelle est la fréquence de participation des élu.e.s aux formations ? Pour quelles raisons ne se forment-ils pas davantage ? Par quel moyen de communication ont-ils eu connaissance de cette session ? etc Avec toujours l'objectif de s'adapter et répondre au mieux aux attentes et besoins des élu.e.s.

A noter que, si pour les formations en présentiel un temps était prévu en fin de session pour permettre aux élu.e.s de remplir les questionnaires, dans le cadre des formations en ligne, peu de questionnaires, malgré nos rappels, nous ont été retournés (36 questionnaires).



Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture 81 rue de la Tour 42000 Saint-Etienne 04.77.41.78.71 www.fncc.fr Twitter / Facebook